canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19_QUE_048

Déposé le : 01.10.19

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Retraitement des mâchefers, soyons plus efficaces !

Texte déposé

Nos voisins genevois ont lancé des études pour faire le point sur l'efficacité du retraitement des mâchefers. Des nouvelles possibilités techniques permettent d'augmenter l'efficacité de retraitement donc d'espérer des volumes en décharge à la baisse. De plus, le retraitement de déchets déjà entreposés permettrait de regagner du volume dans des décharges bioactives déjà existantes.
Suite à ces études, de nouvelles décharges bioactives sur le territoire genevois semblent superflues.

En considérant les difficultés rencontrées dans le canton de Vaud pour l'ouverture de nouvelles décharges, ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Est-ce que le Conseil d'Etat suit l'évolution de ces nouvelles techniques et les considèrent comme des alternatives à l'ouverture de nouvelles décharges ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur : POINTET François

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch